**PROJET DE PROCÈS-VERBAL**

**DE L’ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2019**

**DU CENTRE D’ACTION BÉNÉVOLE DU CONTREFORT**

Tenue à la salle de la piscine municipale Bourg-Royal

640, avenue du Bourg-Royal, Québec, G2L 1M8

1. Accueil et mot de bienvenue du président

Le président, monsieur Jean Girard, se présente et souhaite la bienvenue aux membres et personnes présentes. Il souligne la présence de Louis Arcand, représentant du député et des employés. Le président présente les membres du CA présents : Julia Grenon-Savard, Éric Legardeur, Paul-Philippe Frenette, Julien Gendron et Élisabeth Beaunoyer.

1. Nomination d’un président et d’un secrétaire d’assemblée

**AGA2019-06-20.01**

**SUR PROPOSITION DÛMENT FORMULÉE** par Monsieur Éric Legardeur et secondée par Madame Michèle Touzin, il est résolu que Monsieur Jean Girard agisse à titre de président d’assemblée et que Madame Élisabeth Beaunoyer agisse à titre de secrétaire.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉE

1. Vérification du quorum

À la suite de la vérification du quorum (27 membres sont présents), M. Girard déclare l’ouverture de l’assemblée.

4. Lecture et adoption de l’ordre du jour

**AGA2019-06-20.02**

**SUR PROPOSITION DÛMENT FORMULÉE** par Monsieur Paul-Philippe Frenette et secondée par Monsieur Julien Gendron, il est résolu d’adopter l’ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉE

5. Présentation des états financiers vérifiés 2018-2019

Monsieur Soucy présente les états financiers vérifiées 2018-2019 et les commente. Dans l’ensemble, les états financiers satisfont les critères de la vérification et la situation financière du CABC est en bonne santé.

**AGA2019-06-20.03**

**SUR PROPOSITION DÛMENT FORMULÉE** par Madame Lise Poulin et secondée par Madame Julia Grenon-Savard, il est résolu d’adopter les états financiers vérifiés 2018-2019.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉE

6. Nomination d’un auditeur pour 2019-2020

Le président recommande les services du groupe RDL pour l’année financière 2018-2019.

**AGA2019-06-20.04**

**SUR PROPOSITION DÛMENT FORMULÉE** par Madame Élisabeth Beaunoyer et secondée par Monsieur Michel Pigeon, il est résolu de nommer la firme RDL LÉGARÉ Mc NICOLL auditeur pour l’année financière 2018/2019.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉE

7. Lecture et adoption du procès-verbal de l’assemblée générale annuelle (AGA) du 7 juin 2018

Madame Élisabeth Beaunoyer souligne que la numérotation est à corriger à partir de la résolution 06.

**AGA2019-06-20.05**

**SUR PROPOSITION DÛMENT FORMULÉE** par Madame Julia Grenon-Savard et secondée par Madame Michèle Touzin, il est résolu d’adopter le procès-verbal de l’AGA du 7 juin 2018 tel que présenté avec la modification suggérée.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉE

8. Suivi au procès-verbal de l’AGA du 7 juin 2018

Il n’y a pas de suivi au procès-verbal. Le président mentionne que les idées et suggestions pourront être exprimées dans discussion

9. Rapport du président

Cette année, pour une première fois dans l’histoire du CA du CABC le président n’était pas retraité. Cela a impliqué des ajustements pour la direction générale. Plusieurs départs en début d’année (Guy Monette, Louis Arcand, François-Alexandre Godin) et à mi-parcours (Anne Steppe et Ncuti Nibaruta) ont été comblé par trois nouveaux membres (Julien Gendron, Paul-Philippe Frenette et Éric Legardeur). Nous avons eu sept rencontres de CA et une journée planification stratégique. Au cours de l’année nous avons modifié la politique salariale et la politique de filtrage ainsi que produit une politique de prévention du harcèlement psychologique et sexuel au travail afin de se conformer à la loi en vigueur depuis Janvier. Le président a eu à faire beaucoup de représentation, ce qui a représenté un défi considérant ses disponibilités moindres durant les jours de semaine. La Fondation a cheminé dans ses activités afin de proposer une union des forces et par conséquent, une réduction des démarches multiples. Les bénévoles au CA de la Fondation vont continuer de contribuer aux activités de financement et certains vont intégrer le CA du CABC.

10. Rapport de la direction relativement aux dossiers traités en 2018-2019

Julie Mayrand, directrice générale, félicite d’abord son équipe pour le travail accompli durant la dernière année. Elle précise que malgré quelques départs, les défis en termes de roulement de personnel ont semblé moins grands. Cinq stagiaires ont œuvré aux services aux individus. Julie présente les principaux résultats en chiffres, lesquels peuvent être sous-estimés, considérant que la base de données est toujours un défi. Carolanne s’occupera de ce dossier dans la prochaine année. Concernant le volet développement de l’action bénévole, les activités des volets promotion de l’action bénévole et soutien aux bénévoles ont été plus difficile à maintenir considérant les défis en lien avec l’employée responsable et l’important roulement de personnel sur ce poste depuis quelques années. Concernant le volet soutien à la communauté, dans les services aux individus, d’une part, Julie souligne une baisse générale dans les services – tendances qui s’observe dans plusieurs autres organismes offrant des services similaires- et la fusion de l’animation en résidence avec les visites d’amitié – ce qui explique la hausse. Le soutien aux organismes, d’autre part, présente de bons chiffres et un bon maintien malgré une coordination difficile. Globalement, dans la dernière année, des efforts ont été investis dans le développement de l’ensemble des volets au CABC et sur les ressources humaines pour diminuer le roulement (formation comité social pour développer liens hors du travail). À noter, la vérification des antécédents des bénévoles ne se fait plus pour ceux que l’on réfère à d’autres organismes. Finalement, la plateforme du site web a également été modifiée, afin d’être plus simple et au goût du jour.

11. Révision des règlements généraux

Assemblée générale spéciale (AGS)

10.1 Ouverture de l'AGS

**AGA2019-06-20.06**

**SUR PROPOSITION DÛMENT FORMULÉE** par Monsieur Éric Legardeur et secondé par Monsieur Paul- Philippe Frenette, il le président déclare l’ouverture de l’AGS.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉE

10.2 Modification des règlements généraux

Monsieur Jean Girard explique les changements proposés aux règlements généraux.

**AGS2019-06-20.01**

**SUR PROPOSITION DÛMENT FORMULÉE** par Monsieur Michel Pigeon et secondé par Madame Lise Poulin, il est résolu d’adopter les règlements généraux tels que présentés.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉE

10.3 Levée de l'AGS

**AGS2019-06-20.02**

**SUR PROPOSITION DÛMENT FORMULÉE** par Monsieur Julien Gendron et secondée par Éric Legardeur, le président déclare la levée de l’AGS.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉE

12. Approbation des actes des administrateurs

**AGA2019-06-20.07**

**SUR PROPOSITION DÛMENT FORMULÉE** par Madame Lise Poulin et secondée par Madame Michèle Touzin, il est résolu d’approuver les actes des administrateurs tels que présentés.

13. Activités projetées 2019-2020

Julie présente les projets à venir inscrits au rapport annuel. D’abord, le déménagement est un gros projet qui occupe beaucoup de ressource. L’information formelle concernant le déménagement a été reçue en mars. Un nouveau local a été trouvé qui constituerait une belle opportunité (facile accès, autobus, ascenseur), mais le bail n’est pas encore signé. Des changements, adaptations positives et grosses dépenses sont donc à prévoir. Ensuite, Julie mentionne le départ de Marie-Ève Bélanger, adjointe de direction des quatre dernières années, qui partira en juillet à la fermeture du CABC et présente sa remplaçante Geneviève Raymond. Concernant le volet action bénévole, beaucoup de projets de développement sont en cours et seront détaillés l’an prochain. Un nombre très élevé de demandes de financement ont été produites. Julie souligne également la volonté de rapprochement des 3 CAB, dont les réalités bien différentes compliquent les possibilités de collaboration sur des projets. Le projet de Sylvain Demers (l’isolement social des aînés n’est pas une fatalité) se poursuit jusqu’en décembre.

14. Présentation des prévisions budgétaires 2019-2020

Julie présente les prévisions budgétaires en précisant que les estimés étaient difficiles à produire considérant l’incertitude entourant la situation autour du déménagement. Le président souligne que le montant qui sera remis au CABC au moment de la dissolution de la Fondation n’avait pas été ajouté, car au moment de produire les prévisions la dissolution n’avait pas été entérinée.

15. Rapport du comité de mise en candidature

Le président cède la parole à Élisabeth Beaunoyer, membre du comité de mise en candidature du Conseil d’administration, pour la lecture du rapport du comité de mise en candidature. Elle présente la candidature de deux nouvelles administratrices oeuvrant auparavant au CA de la Fondation du CABC, Mesdames Anne-Marie Mongrain et Michèle Touzin.

**AGA2019-06-20.08**

**SUR PROPOSITION DÛMENT FORMULÉE** par Monsieur Michel Pigeon et secondée Madame Lise Poulin, il est résolu que les cinq personnes suivantes (Julia Grenon-Savard, Julien Gendron, Éric Legardeur, Paul-Philippe Frenette et Michèle Touzin) soient élues par acclamation.

16. Nomination du président et du secrétaire d’élections (S’il y a lieu)

Il n’y a pas d’élection.

17. Élections (2 scrutateurs)

Il n’y a pas d’élection.

18. Présentation des nouveaux élus

Le président souligne que les présentations des nouveaux élus ont été faites plus tôt au cours de l’AGA.

19. Questions diverses

Madame Michèle Regnier de la fondation Albatros se questionne au sujet la dissolution de la Fondation. Le président invite Monsieur Michel Pigeon, président du CA de la Fondation du CABC à répondre à la question. Monsieur Pigeon précise que le bilan au terme de 6 ans de travail est positif, avec un montant de 50 000 $ a transférer au CABC. La décision de dissoudre la Fondation vient des difficultés vécues avec sa gestion (un Conseil d’administration, production des états financiers, assurances, etc.). Monsieur Pigeon souligne la volonté des membres du Conseil de continuer à travailler avec le CABC en organisant les mêmes activités (la course et le Cocktail).

20. Levée de l’assemblée

**AGA2019-06-20.09**

**SUR PROPOSITION DÛMENT FORMULÉE** par Monsieur Éric Legardeur et secondée par Michèle Regnier, il est résolu de lever la séance.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

Levée de la séance à 20h00.

****

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Jean Girard Élisabeth Beaunoyer

Président Secrétaire